

nombre de nos champs pétrolifères ne produisent pas à leur maximum et que, supposément, nous avons des réserves illimitées dans les sables bitumineux de l'Athabasca, le développement de la région arctique pourrait se faire attendre encore quelques années.

• (3.30 p.m.)

Le ministre a parlé de la pollution de l'air qu'il a reliée, je crois, à la pollution de l'eau. J'aimerais lui rappeler que lorsque l'air est pollué, la pollution du sol et de l'eau s'ensuit. Dans la région d'où je viens, la pollution de l'air a détruit les arbres et la végétation sur des milles à la ronde. Le sol ayant été empoisonné, ce poison s'est infiltré jusque dans nos cours d'eau, et ces derniers ont aussi été pollués. La ville de Sudbury a dû envisager un grave problème de pollution il y a deux ans: son eau n'était plus potable. Je suis persuadé que la pollution de cette eau était due essentiellement à la pollution de l'air. Il en a coûté cher aux contribuables de Sudbury pour faire traiter l'eau. Je ne sais au juste si l'on doit encore la traiter; je sais qu'il a fallu le faire pendant des mois, et même s'il n'a pas été nécessaire de continuer le traitement au cours de l'hiver, je crois qu'il faudra le reprendre au printemps.

Le gouvernement fédéral s'intéresse directement à un aspect de la pollution des eaux. Il y a quelque temps, j'ai parlé à dix heures de la pollution des eaux dans les régions d'Elliott Lake et de Bancroft. J'avais signalé particulièrement la situation dans la région d'Elliott Lake, parce que je m'y étais rendu moi-même pour constater sur place ce qui s'y passait. J'avais alors appuyé mon bref exposé sur un rapport désigné sous le nom de pollution radiologique des eaux dans les régions d'Elliott Lake et de Bancroft présenté, je crois, par une commission des sous-ministres du gouvernement provincial. Voici une des déclarations qui figure dans ce rapport:

Il semble maintenant que les lois provinciales sont inefficaces, étant donné l'autorité prédominante accordée aux organismes fédéraux en vertu de la loi sur le contrôle de l'énergie atomique.

Je me trompe peut-être, mais je crois que cette loi est du ressort du ministre. Il y a quelque temps, j'ai reçu une réclamation d'un particulier qui se plaignait que ce qui se passait sur l'emplacement d'une nouvelle mine d'uranium mise en exploitation entre Sudbury et la région d'Elliott Lake. J'avais la ferme intention de visiter moi-même cette région et de faire éventuellement rapport au ministre, mais jusqu'à présent, je n'ai pas encore réussi à y aller. L'intéressé se plaignait qu'on n'avait

construit aucune digue pour empêcher les résidus de traitement de se déverser dans le ruisseau John, cours d'eau qui se jette dans le lac Agnew, un des lacs les plus poissonneux de la région, paraît-il. Je suis bien obligé de croire sur parole cet homme qui semble, d'ailleurs, digne de confiance. J'espère me rendre sur les lieux d'ici quelques jours pour étudier *de visu* la situation, et si ce que l'on dit est vrai, je le signalerai certainement au ministre.

Permettez-moi de dire ici que lors d'une tournée dans la région d'Elliott Lake, on m'a dit que le lac Quirke qui était, il y a peu d'années, le meilleur coin pour la pêche dans la région, n'a plus de poissons à cause de la négligence à retenir les effluents des différentes exploitations minières. On m'a dit aussi que la rivière Serpent et ses affluents, tout comme les lacs qu'ils traversent, sont dépourvus de poissons. Cette situation est grave et elle touche un aspect de la pollution qui intéresse de près le ministère.

Il me semble que les services d'inspection au sujet de ce genre de pollution sont pitoyables; en fait, je puis l'affirmer. J'ai visité certaines propriétés minières, et il était évident que dans bien des cas, on ne mettait guère d'enthousiasme à se débarrasser des déchets des exploitations minières. En fait, dans le rapport que j'ai mentionné, on dit que dans certains cas, il a fallu intervenir pour assurer une obstruction adéquate. Dans d'autres cas, rien n'a été fait parce que les mines avaient été fermées. Nous devons nous rappeler, toutefois, que beaucoup de ces mines pourraient être réouvertes. En ce cas, il faudrait agir positivement afin que la pollution dont j'ai parlé ne s'accroisse pas.

Les effets de l'exposition de l'homme à ce genre de pollution sont encore obscurs. C'est un autre point qui a été soulevé dans le rapport en question. Le comité a dit qu'il faudrait d'autres recherches pour pouvoir apprécier exactement quel tort ont subi les personnes qui ont travaillé dans la région touchée ou qui ont bu de l'eau contaminée.

Je pourrais parler indéfiniment de la pollution de l'air, mais je vais en laisser le soin à mon ami le député de Sudbury, puisqu'il est un peu plus près que moi de ces hautes cheminées, même si, apparemment, il ne lui arrive pas autant d'anhydride sulfureux qu'à moi, à 21 milles de là, et si les plantes et les jardins de sa région n'en sont pas autant endommagés que les nôtres. Je le sais, les opinions divergent beaucoup quand il s'agit de déterminer le champ des compétences,